



DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM D'USAGE ET/OU DE CIVILITÉ

Ce document est à retourner par voie numérique à : egalite-etudiants@crous-orleans-tours.fr

VOTRE IDENTITÉ (au sens de l'état civil)

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

N° INE : _____

VOTRE DEMANDE DE CHANGEMENT

PRÉNOM D'USAGE

PRÉNOM CHOISI : _____

CIVILITÉ

CIVILITÉ A PRENDRE EN COMPTE : Madame Monsieur

COORDONNÉES

Adresse postale : _____

Tél : _____ courriel : _____@_____

Informations complémentaires

Bénéficiez-vous d'un logement Crous ?

Oui

Non

Si oui, dans quelle résidence ? _____

Dans quel établissement d'enseignement supérieur êtes-vous inscrits ? _____

Êtes-vous bénéficiaire d'une bourse attribuée par le Crous ? _____

Les données personnelles recueillies via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Crous d'Orléans – Tours pour traiter votre demande. Elles seront conservées pendant le temps de votre inscription au Crous d'Orléans Tours. Elles sont destinées uniquement aux référents qui fera le nécessaire pour que ce changement soit pris en compte par les différents services concernés. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement Général européen sur la Protection des Données personnelles), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant d'opposition des données personnelles vous concernant. Pour exercer ce droit, vous pouvez en justifiant de votre identité, contacter le DPO (délégué à la protection des données personnelles) par e-mail : dpo@crous-orleans-tours.fr. En cas de contestation, vous disposez du droit de saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés.

En signant ce document :

- Je reconnais être l'unique personne à l'initiative de cette demande.
- Je suis informé.e que le changement de prénom et/ou de civilité sera utilisé uniquement par les personnels de la résidence où je loge et dans mon quotidien d'étudiant au sein des services du Crous.
- Je suis informé.e que le changement de prénom et/ou de civilité ne pourra être utilisé ni dans les documents officiels ni dans les actes créateurs de droits.
- J'ai conscience que le Crous ne pourra pas être tenu responsable en cas de litige.

Date et signature :

Merci de joindre :

- Copie de votre pièce d'identité (uniquement pour confirmer que vous êtes bien à l'origine de la démarche)

Rappel information :

La démarche auprès de nos services n'a pas de valeur officielle ou définitive.

Si vous souhaitez effectuer cette démarche de changement de prénom de manière officielle vous devez vous adresser aux services de l'état civil.

L'article 60 du code civil indique que : **Toute personne peut demander à l'officier de l'état civil à changer de prénom.**

La demande est remise à l'officier de l'état civil du lieu de résidence ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé.

S'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur en tutelle, la demande est remise par son représentant légal. L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée.

Avis et signature du directeur général du Crous d'Orléans-Tours :